

Avril 2023

LA TURBALLE

Votre magazine d'informations municipales



- ➔ DOSSIER : TECHNIQUE & AMÉNAGEMENT
- ➔ FINANCES

SOMMAIRE

PAGE 3

Zoom sur le port

PAGE 4

Finances

PAGE 6

Rencontre avec...

PAGE 7

DOSSIER :
Technique &
Aménagement

PAGE 11

Travaux

PAGE 12

Actualités

PAGE 14

Vie communale

PAGE 15

Parole des élus

VILLE LABELISÉE



**CHÈRES TURBALLAISES,
CHERS TURBALLAIS,**

Nous sommes restés sans voix devant le séisme qui a touché la Turquie et la Syrie, faisant plus de 50 000 morts. Face à un tel drame humain, la solidarité est indispensable. Comme nous avons pu le faire pour l'Ukraine j'ai proposé au conseil municipal du 28 février, une aide financière à hauteur de 1 000 euros pour soutenir les actions en faveur des populations touchées. Je salue par ailleurs l'action des secouristes qui se sont rendus sur place pour retrouver les survivants et aider les blessés. De la tristesse sur notre commune, Jacqueline BERTHO, grande figure turballaise, nous a quittés le 27 janvier. Jacqueline était très investie dans les associations de notre commune ainsi que conseillère municipale. J'estimais ses engagements. Vous n'êtes pas sans savoir que c'est dans une période contrainte et compliquée que nous avons élaboré ce nouveau

budget communal. La hausse du coût de l'énergie, notamment, va fortement impacter nos dépenses de fonctionnement. Je remercie le travail des élus et en particulier celui de mon 1^{er} adjoint aux finances, Christian GAUTIER, car notre budget d'investissement est ambitieux et responsable. Vous trouverez également dans ce magazine de printemps un article sur le devenir de Pen-Bron et les activités du port.

J'espère recroiser nombre d'entre vous lors de nos événements comme le Parcours artistique, Hors cadre - festival Street-Art ou le FestiVent ! Je remercie une nouvelle fois nos associations pour leur implication ainsi que nos commerçants qui ont fait le choix de s'installer sur notre commune.

**JE VOUS SOUHAITE, À
TOUTES ET TOUS UN
AGRÉABLE PRINTEMPS.**

Amicalement
Didier Cadro

Plus d'informations sur  laturballe.fr
Suivez-nous sur tous nos réseaux



Magazine d'informations municipales
La Turballe - Avril 2023

10 Rue de la Fontaine
BP 51009 - 44356 GUÉRANDE Cedex

Horaires

Du lundi au vendredi : 9h/12h & 14h/17h

Le samedi : 9h/12h

☎ 02 40 11 88 00

• Service Communication

✉ communication@laturballe.fr

Directeur de la publication : D. CADRO

Rédactrice en chef : É. LEGUIL

Rédacteurs : Élus et agents de la Ville

Création-conception graphique :

Ville de La Turballe

Crédits photos : Ville de La Turballe, Cuisine et partage

Impression : LE SILLON groupe Imprimgraph

Tirage : 6 000 ex. • Imprimé avec des encres végétales sur papier issu des forêts gérées durablement, label Imprim'vert

ZOOM SUR LE PORT

Son activité portuaire

UN BASSIN ÉCONOMIQUE EN MUTATION.

Le nouveau port de La Turballe sera livré cet été et il s'étoffe pour répondre au mieux aux professionnels de la mer comme aux particuliers. De la plaisance en passant par la base de maintenance des éoliennes en mer, la maintenance navale aux navettes vers les îles, un pôle de préparation aux courses au large à son activité historique de la pêche, font de ce port un lieu unique pour tous ceux qui aiment la mer.



Entretien avec le Directeur, Laurent NICOLLE et le Président, de la SAEM LAPP*, Didier CADRO

COMMENT SE PORTE L'ACTIVITÉ DE LA PÊCHE SUR LE PORT DE LA TURBALLE ?

« Pour ce début d'année le tonnage est en augmentation de 17,41%, mais le prix moyen est à moins 20,15 % » explique le directeur « et des bateaux sont inscrits dans le plan de sortie de flotte proposé par l'État ». Cela peut s'expliquer par le manque de visibilité de l'activité, le vieillissement des équipages et les difficultés à recruter. « J'ai pu échanger avec le Président de la République lors de sa venue pour l'inauguration du parc éolien. Pour le Président comme pour moi, le port de La Turballe a tout le potentiel pour que l'activité de la pêche perdure » confie Didier CADRO. D'ailleurs 2 nouveaux bateaux viennent d'intégrer la flotte, le Nausicaa de Romain JOUAN et le Lola Julia de Thomas LESONGEUR.



*SAEM LAPP (Société Anonyme d'Economie Mixte Loire-Atlantique Pêche et Plaisance)

Aménagements

QUELS SONT LES NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS POUR QUE LES PROFESSIONNELS CONTINUENT DE VENIR À LA TURBALLE ?

La zone technique a été doublée et un nouvel élévateur de 450 T a été installé (12% de manœuvres supplémentaires par rapport à 2021). Les chiffres d'affaires sont en progression sur les deux engins et la sollicitation est soutenue pour tout type d'armement (pêche, grande plaisance...). « Nous sommes aujourd'hui capables d'accueillir tous les navires (EDF ou autres) qui souhaiteraient venir faire leur carénage ou leur entretien sur La Turballe » précise le Directeur. « Sur les box, nous avons lancé fin 2022 un appel à manifestation d'intérêt afin de faire connaître les nouvelles disponibilités auprès des entreprises qui ont un lien avec l'activité maritime et portuaire. Cet appel a été entendu, car sur les 31 box disponibles, 25 sont attribués à des sociétés locales, voire régionales » explique le Président. Les entreprises qui ont vocation à intervenir sur la pêche comme sur la plaisance devraient dynamiser la zone grâce aux prestations fournies. Cette année plus de 600 000 € vont être investis, notamment pour changer les grues, refaire les sanitaires, etc.

« Un investissement pour pérenniser le port de La Turballe » conclut le Président.



PLACE EN TONNAGE POUR LE PORT DE LA TURBALLE SUR LES 35 PORTS DE PÊCHE DE FRANCE

FINANCES



Budget prévisionnel 2023

LE BUDGET PRÉVISIONNEL 2023 DE LA COMMUNE A ÉTÉ ADOPTÉ
LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 FÉVRIER 2023.

La situation financière de la commune reste saine et les recettes prévisionnelles de fonctionnement diminuent légèrement de 3.52 % passant de 11 056 020 € (budget prévisionnel modifié) en 2022 à 10 665 793 € en 2023.

Quant aux dépenses prévisionnelles de fonctionnement, sous le coût de l'inflation et de l'augmentation des matières premières, elles augmentent de 4.40 % passant de 7 418 090 € (budget prévisionnel modifié) en 2022 à 7 744 943 € en 2023.

Le solde positif de fonctionnement de 2022 de 3 976 077 € est dû à la maîtrise des dépenses réelles de fonctionnement qui ont été de 6 534 150 € en 2022 dans un contexte économique et social tendu, pour un budget prévisionnel de 7 418 090 €.

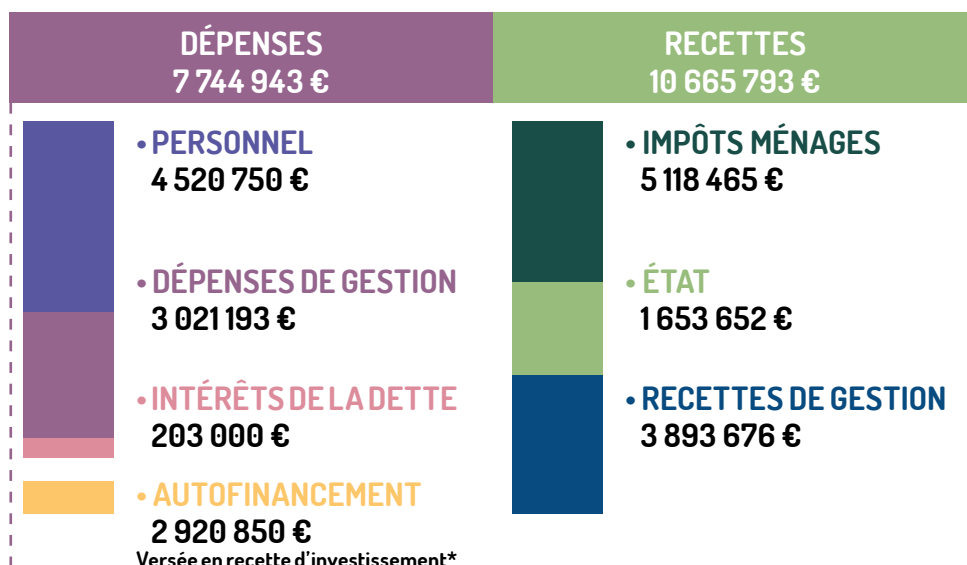
Cette somme est affectée en partie aux investissements entrepris par la commune et estimés au total à 7 511 305 €. Ils se font sans recours à l'emprunt et sans hausse des taux d'imposition locaux.

Stratégie
financière
et équilibre
du budget
2023

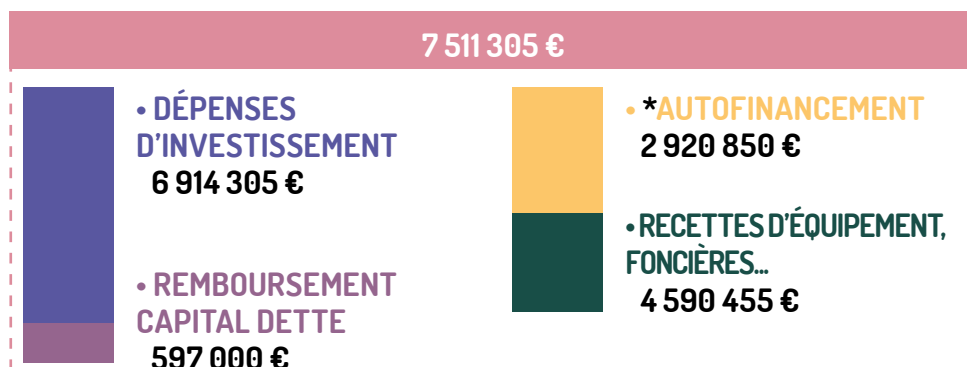


CHIFFRES À RETENIR
SUR LE BUDGET DE
2023, CI-CONTRE.

Fonctionnement



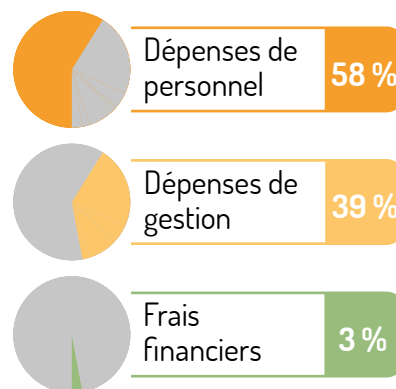
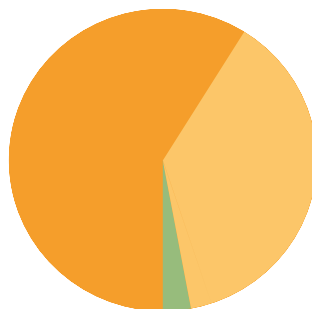
Investissement



Zoom sur les dépenses de fonctionnement 2023

UN TOTAL DE 7 744 943 €.

En 2023, les dépenses de fonctionnement augmentent de 4,40 %.



Investissements prévisionnels 2023

Transition énergétique

RÉSEAUX, ÉCLAIRAGE PUBLIC
273 500 €

ÉCOLE JULES VERNE -3^e tranche des travaux
215 000 €

CHAUFFERIE MAIRIE
160 000 €



Environnement

CIRCULATIONS DOUCES
307 000 €

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DU LITTORAL
779 800 €



Cadre de vie & entretien du patrimoine

CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL
- dernière tranche des travaux
543 500 €

PROJET CENTRE VILLE/PLACE DU MARCHÉ
205 000 €

ACCESSIBILITÉ
93 000 €

SÉCURITÉ & VIDÉOPROTECTION
40 000 €

SERVICES DE PROXIMITÉ
- petite enfance, équipements sportifs, Conseil Municipal des Enfants, etc.
190 000 €

PROJET CITOYEN
30 000 €

AMÉNAGEMENT CIMETIÈRE PAYSAGER
120 000 €

POURSUITE D'UN PROGRAMME D'ENTRETIEN DURABLE DU PATRIMOINE
87 500 €

TRAVAUX DE VOIRIE
266 000 €

ACQUISITIONS FONCIÈRES
340 000 €



RENCONTRE AVEC...

... Cuisine & Partage

ENTRETIEN AVEC MICHÈLE GARNIER, VICE-PRÉSIDENTE DE L'ASSOCIATION

COMMENT VOUS EST VENUE L'IDÉE DE CRÉER CUISINE ET PARTAGE ?

L'association née en septembre 2019 est issue d'une initiative instaurée au Razay pour montrer tout ce qu'on peut faire en évitant le gaspillage. L'association s'est installée à La Turballe pour notamment se rapprocher du Secours Populaire, notre partenaire, et avoir une salle fonctionnelle comme celle de Kerhuel avec une cuisine.



COMMENT FONCTIONNE L'ASSOCIATION ?

L'adhésion annuelle est de 5 €. Les participants aux repas peuvent adhérer quand ils veulent. Le bureau de 7 membres organise les activités. Parmi la soixantaine d'adhérents, une vingtaine d'actifs assume diverses tâches (la distribution de flyers, les récupérations des denrées, ceux qui mettent la table, font la lessive des serviettes, etc.). Le 1^{er} samedi de chaque mois, nous nous retrouvons à partir de 10h à la salle de Kerhuel pour préparer le repas. Avec l'aide d'un cuisinier bénévole, il faut inventer et préparer. Il arrive que certains adhérents apportent leur « fabrication maison » ou des produits de leur jardin pour le plaisir de partager. 4 musiciens animent bénévolement ce repas. Nous festoyons en toute convivialité.



Une participation de 2 € est demandée par repas et 1 € est reversé au Secours Populaire.

QUEL EST LE RÔLE SOCIAL DE L'ASSOCIATION ?

Notre association relève de l'éducation populaire, c'est-à-dire que nous échangeons des savoir-faire ou des idées dans le respect de chacun. Autour des repas, nous créons collectivement avec les produits alimentaires récupérés et valorisons des produits invendus qui restent consommables. Cela permet à des personnes seules de sortir de leur isolement et de tisser des liens. La participation à ces repas est ouverte à tous sans distinction d'âge. Avec ces repas festifs mais aussi des échanges culturels, l'association met à la portée de tous l'accès à la culture sous toutes ses formes à travers le partage. Par-là, elle fait œuvre d'utilité sociale.

EXISTE-T-IL D'AUTRES MANIFESTATIONS EN DEHORS DU SAMEDI MENSUEL ?

Nous organisons des rencontres citoyennes autour de questions de société : santé, lutte contre le racisme et toutes les formes

de discrimination. En mai 2022, la rencontre avec le Secours Populaire a permis d'exposer leur rôle au niveau local, départemental, national et international. Notre association participe à différentes manifestations comme Saveurs d'octobre ou La Turballaise.



COMMENT PEUT-ON AIDER VOTRE ASSOCIATION ?

En encourageant la participation à ces temps de rencontres qui ont le privilège d'associer convivialité, partage et solidarité intergénérationnelle.





→ DOSSIER ←

Technique & Aménagement

SERVICE OPÉRATIONNEL PAR EXCELLENCE, LE PÔLE TECHNIQUE ET AMÉNAGEMENT CONSTITUE LA FACE D'ACTIONS STRATÉGIQUES DE LA POLITIQUE MUNICIPALE. RARES SONT LES DOSSIERS, AFFAIRES OU OPÉRATIONS QUI NE NÉCESSITENT PAS SON INTERVENTION.

Son rôle est de recenser et définir les besoins en équipements et les travaux à effectuer pour répondre aux évolutions de la commune. Il planifie les investissements et supervise les aménagements, il veille à l'entretien et au bon fonctionnement du matériel et assure la sécurité de la population et des bâtiments. Il est aussi en charge de l'entretien et la maintenance du patrimoine de la commune (mairie, bibliothèque, maison de l'enfance, espace culturel, école, salles municipales, cimetières, complexe sportif, cinéma, églises, etc.) ainsi que des travaux neufs.

LES SERVICES TECHNIQUES DE LA MAIRIE SONT RESPONSABLES DE LA MAINTENANCE ET DE L'AMÉLIORATION DES INFRASTRUCTURES ET DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS DE LA VILLE (gestion des routes, des parcs et espaces verts, des bâtiments municipaux).

Ils garantissent un environnement sûr et confortable pour la population. Ils participent à la planification et la mise en œuvre des projets de développement de la ville.

Le pôle vise à l'amélioration du cadre de vie des habitants pour rendre notre ville plus belle, plus propre et plus pratique. Ils participent au bon fonctionnement du domaine public par la mise en œuvre et l'application des différents arrêtés, le respect des normes techniques et des règles de sécurité et d'hygiène au travail. Les services techniques sont également appelés à intervenir en cas de situation d'urgence liée aux conditions climatiques et à des événements exceptionnels.

Composé d'une trentaine d'agents, le Pôle regroupe trois grands services :

- Environnement & Gestion du littoral
- Urbanisme & Aménagement du territoire
- Centre Technique Municipal

Le Pôle est coordonné par un directeur avec trois élus référents : Gérard BRION, adjoint au maire en charge de l'aménagement du Territoire et du Cadre de Vie, Émilie DARGER, adjointe au maire, en charge du Développement Durable, de l'Environnement et des Déplacements doux et Philippe TRIMAUD, conseiller municipal délégué aux Travaux.



Service environnement & gestion du littoral

DES QUESTIONS SUR LE TRI DES DÉCHETS, LA QUALITÉ DE L'EAU OU LES AMÉNAGEMENTS ROUTIERS : DIRECTION LE SERVICE ENVIRONNEMENT ET GESTION DU LITTORAL !

Ce service est géré par Loïc TENDRON, adjoint au directeur des services techniques.
« Il est l'interlocuteur entre les services de Cap Atlantique et la commune, sur tous les sujets environnementaux » explique Émilie DARGER, adjointe au Maire.



Détail des missions liées à l'environnement

• DÉCHETS

Gestion des bacs de la commune sur les différents sites et gestion de la relation entre les citoyens et Cap Atlantique.

• PRÉVENTION DES RISQUES LITTORAUX

En lien avec l'agglomération pour la gestion du trait de côte.

• QUALITÉ DES MILIEUX AQUATIQUES

→ Gestion de la qualité des eaux de baignade et du trait du Croisic.

→ Suivi du ramassage des déchets sur la plage en période estivale avec une entreprise d'insertion.

• AGRICULTURE ET MILIEU NATUREL

→ Gestion des espaces naturels sur le territoire communal avec le suivi de son patrimoine et conventionnement avec les agriculteurs pour la mise à disposition des parcelles communales.

→ Gestion et entretien des abords de voirie du secteur de Pen-Bron et le chemin de randonnée avec une entreprise de réinsertion.

→ PEAN (Périmètre des Espaces Agricoles et Naturels) : assurer la pérennité des espaces agricoles et naturels périurbains.

« Je suis également en lien avec le département pour le foncier AFAFE¹ et ECIR² » précise Loïc TENDRON.

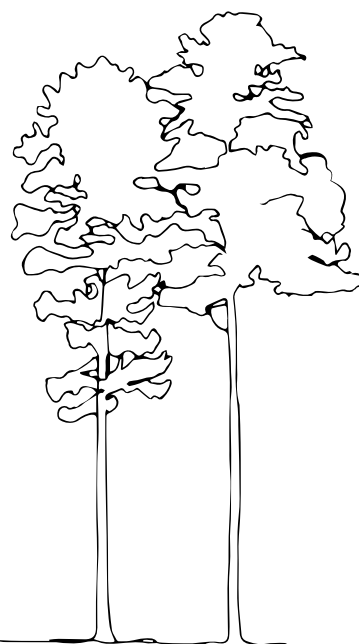
¹ Aménagement Foncier Agricole Forestier et Environnemental
² Échanges et Cessions amiables d'Immeubles Ruraux

Les autres missions en lien avec le service urbanisme & aménagement du territoire

SON RÔLE EST DE SUIVRE LES TRAVAUX DE VOIRIE ET D'ACCÈS RÉALISÉS PAR LES ENTREPRISES EXTÉRIEURES.

Pour la partie technique, au niveau du cadre de vie et la sécurité routière, l'adjoint au directeur est l'interlocuteur des citoyens.

Pour la partie urbanisme, il participe au contrôle des achèvements de travaux et de conformité en soutien de sa collègue Magali LEFORT, du service Urbanisme & Aménagement.



Service urbanisme & aménagement du territoire

VOUS AVEZ UN PROJET DE CONSTRUCTION OU D'AMÉNAGEMENT : DIRECTION LE SERVICE URBANISME !

Le service urbanisme & aménagement du territoire de La Turballe est composé de 3 agents. Magali LEFORT est la responsable du service urbanisme & aménagement, Nelly TRIMAUD et Angélique PELTIER sont à l'accueil et au secrétariat. Elles répondent aux besoins de la population locale en recevant et conseillant les Turballais à propos des projets de construction ainsi que des renseignements fonciers et cadastraux, notamment.

Elles ont pour mission de renseigner sur ces différentes demandes :

- Instruction technique, droit des sols (plan d'urbanisme, permis de construire, lotissements, ...)
- Concessionnaires réseaux
- Établissements recevant du public, accessibilité
- Arrêtés d'alignement, délimitation du domaine public ...



Un accompagnement technique du service dédié de CAP Atlantique (service instructeur) sécurise au préalable les demandes, avant la validation « in fine » de la commune.

« Pour l'année 2022, ce ne sont pas moins de 1 037 demandes qui ont été traitées » souligne Gérard BRION, adjoint au Maire.

Toutes les autorisations sont obligatoirement instruites dans le cadre du P.L.U. (Plan Local

d'Urbanisme), qui est le document de travail référent qui fixe les règles générales de construction, le projet global d'aménagement et de développement de la commune pour les décennies à venir.

Ce dernier a été approuvé en février 2022. Il divise la commune en plusieurs zones ou secteurs qui possèdent chacun leur propre règlement.

Nouveauté

DEPUIS LE DÉBUT DE CETTE ANNÉE, l'usager et le professionnel peuvent déposer leur demande en ligne, à tout moment et où qu'ils soient, depuis le « Guichet unique » sur le site internet de la Ville de La Turballe.

Accueil > Vie municipale > Urbanisme & aménagement > Guichet unique



PRATIQUE
SERVICE EN LIGNE
GRATUIT - 24/7



ACCESSIBLE
SUIVI
DU DOSSIER

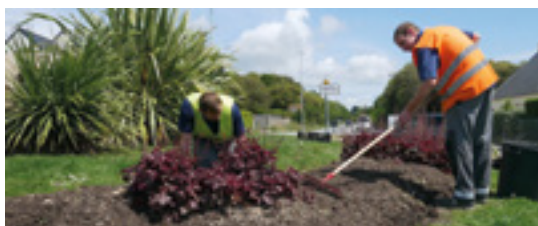


SÉCURISÉ
COMPTE
PERSONNEL

Centre Technique Municipal

ÉVÈNEMENTS, ENTRETIEN DES ESPACES ET DES VÉHICULES COMMUNAUX, GESTION DES CRÉNEAUX SPORTIFS : DIRECTION LE CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL !

Ouvert depuis peu, le nouveau Centre Technique Municipal est le « vaisseau-mère » des services techniques. Il accueille les agents et le matériel pour entretenir la Ville et la faire vivre. Au sein d'une équipe de 20 agents dont un apprenti, le responsable du CTM planifie avec ses équipes les différentes interventions à réaliser. « Nous utilisons un logiciel de saisie des demandes pour nous organiser, ce qui nous permet de suivre l'avancée des chantiers » explique Nicolas COQUENE, responsable du CTM. Bruno BAHOLET, son adjoint, précise : « Je m'occupe également des arrêtés d'autorisation de travaux, des arrêtés de circulation, et d'occupation du domaine public, des relations avec les entreprises qui interviennent sur les équipements recevant du public, la gestion des équipements de protection du personnel et de la logistique des manifestations ».



Les agents du CTM sont répartis en 5 équipes

• BÂTIMENT

Regroupe les activités de maintenance du patrimoine bâti en plomberie, électricité et menuiserie sur tous les bâtiments publics de la commune.

• ESPACES VERTS

Une équipe chargée du fleurissement en fonction de la saisonnalité, de plantation d'arbres (environ 40 par an), des créations et entretiens des espaces verts : chaque année un thème de fleurissement est proposé au vote de la population.

• ATELIER MÉCANIQUE

En charge de la gestion et de l'entretien régulier des 43 véhicules du parc automobile de La Turballe.

• POLYVALENTE

Cette équipe est polyvalente sur les activités de voirie, des espaces publics, des cimetières, des aires de jeux, de la propreté urbaine, des manifestations et de la logistique sur un territoire d'une superficie de 18.53 km² pour 60 km de voirie.

• COMPLEXE SPORTIF

Une équipe assure la gestion et l'entretien des équipements sportifs ainsi que la réservation des salles.

« Pendant la période d'avril à septembre, les équipes sont renforcées avec des saisonniers afin de pallier notamment à l'augmentation de l'activité liée aux manifestations organisées par la Ville (Festi'Vent, les

mercredis de l'été, etc.) ou le tissu associatif (Fête des Jardins, la Croisière Pen-Bron – Arzal, etc.) » précise Philippe TRIMAUD, conseiller municipal délégué.

TRAVAUX



Pont de Lencly

DEPUIS LE 18 MARS 2022 L'OUVRAGE QUI PERMET DE FRANCHIR L'ÉTIER DU LANDRAIN EST FERMÉ POUR DES RAISONS DE SÉCURITÉ.

Le CEREMA, établissement public sous la tutelle du Ministère de la transition écologique et la cohésion des territoires, dont les métiers s'organisent autour de six domaines d'actions (expertise et ingénierie territoriale, bâtiment, mobilités, infrastructures de transport, environnement et risques, mer et littoral), a réalisé le 1^{er} juin 2022 un diagnostic sur l'ouvrage d'art qui a révélé des désordres. Le coût de l'étude est de 10 500 € TTC. Nous avons budgété 40 600 € TTC de travaux pour la réfection de l'ouvrage qui doit être réalisée dans le courant du printemps 2023. Ces coûts sont pris en charge par les deux communes de Guérande et La Turballe, à hauteur de 50% chacune. En accord avec Guérande, La Turballe reste le maître d'ouvrage sur les travaux.



Centre Technique Municipal

CE CHANTIER A DÉBUTÉ EN AUTOMNE 2021 PAR LA DÉMOLITION DU HANGAR MIGAUD.

Début 2022, l'entreprise de maçonnerie s'est attelée à la préparation de la plate-forme de construction puis à la réalisation du gros œuvre. Après 12 mois de chantier, la livraison de ce nouveau bâtiment très fonctionnel s'est effectuée en mars avec le déménagement du matériel et l'emménagement du personnel des services techniques. D'une surface utile d'environ 1 300 m², il dispose de bureaux, d'une salle de réunion, d'un réfectoire, d'un local d'archives communales. Il y a également des ateliers d'électricité, de menuiserie, de plomberie, d'espaces verts, de voirie, un atelier mécanique, ainsi qu'un chenil et des espaces de stockage dédiés principalement aux festivités. Enfin, une aire de lavage a été installée. *« Pour le côté environnemental, un bassin de récupération des eaux pluviales de la toiture et l'installation d'une poche de rétention permettent de stocker près de 120 m³ d'eau. Les espaces de vie sont chauffés par une pompe à chaleur et un gestionnaire de CO² régule la VMC (celle-ci est au minimum pendant l'absence du personnel) »* confie Philippe TRIMAUD, conseiller municipal délégué aux travaux.

Coût total de l'opération : 3 668 592,96 € TTC

Son inauguration a eu lieu le 18 mars 2023 en présence des élus du territoire de Cap Atlantique. L'après-midi, la population a été invitée à visiter le nouvel équipement, environ 300 visiteurs ont découvert les lieux.

Rue du Clos Mora

CE PROJET A CONSISTÉ EN LA RÉHABILITATION DE LA VOIRIE ET DE SES ABORDS.

Les accotements ont été réaménagés pour une partie sablée et l'autre enrobée afin de créer du stationnement, ainsi que le marquage au sol pour matérialiser la voie de circulation. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise Charier TP pour un montant de 70 172 € TTC.



ACTUALITÉS

Recherche façade pour projet artistique

EN JUILLET 2022, LA VILLE DE LA TURBALLE A FAIT RÉALISER DEUX FRESQUES DE STREET ART SUR LE DOMAINE PUBLIC :

Une méduse sur les contremarches de l'escalier quai Saint-Pierre et une baleine sur le mur jouxtant l'Hôtel de Ville. Afin de poursuivre cette démarche, la Ville est à la recherche de murs visibles depuis le domaine public. Si vous avez une façade, un mur, un pignon dont vous êtes propriétaire et si vous appréciez la culture du street art, envoyez vos coordonnées et photos de votre façade.

Nos services vous contacteront ensuite pour préciser vos envies et les modalités de réalisation d'œuvres.

✉ animation@laturballe.fr



Nouvelle conseillère municipale

MADAME CLAUDE TERRE devient la nouvelle conseillère municipale et siégera aux commissions suivantes : culture-animations, développement durable et refuge pour animaux. Elle a été accueillie par l'équipe municipale lors de son premier conseil, le mardi 28 février. En préambule de celui-ci, une minute de silence a été observée en hommage à Jacqueline BERTHO.

Vu sur les réseaux



Suivez-nous

f @villelaturballe
i villedelaturballe
v ville de la turballe



Ville de La Turballe

25 février 2023 - 10:15

1^{ère} édition du Salon des Créations Turballaises au centre culturel Saint-Pierre !

Aurélié Legal

Première expo pour moi !



Annick Auger

Une belle salle et de la diversité.



Louer sa maison pour un film

DEPUIS LE 1^{er} JANVIER 2022, l'Office de tourisme intercommunal La Baule-Presqu'île de Guérande est accompagné par le Bureau d'accueil des tournages de la région Pays de la Loire pour faire émerger le territoire comme terre d'accueil des tournages. À ce titre, il recherche des décors à référencer pour de futurs tournages !

Louer sa maison, son établissement, etc. pour les besoins d'un tournage est souvent grisant et valorisant pour les propriétaires qui se prêtent au jeu. C'est également un moyen original de découvrir les coulisses et l'envers du décor du monde du cinéma.

Pour faire inscrire un lieu dont vous êtes propriétaire :
Coralie COTTY - 06 18 65 68 00



DIGUE
OUVERTE
DEPUIS LE
22 MARS

Nouveaux commerçants

• **DISTILLERIE DE LA
PRESQU'ÎLE DE GUÉRANDE**
8 route de Pen-Bron - Lergat
☎ 06 14 11 74 90

• **OSTÉOPATHIE ANIMALE
À DOMICILE**
☎ 06 72 34 84 18
✉ contact@losteoanimalier.fr

• **LE FONDANT BAULOIS**
70 rue du Maréchal Juin
☎ 02 72 27 29 65

• **CENTRE DE VISION**
27 rue du Maréchal Leclerc
☎ 02 40 19 60 91

• **MADE IN SITU**
Collectif de créateurs de mode
50 rue du Maréchal Leclerc
✉ collectifemergence@gmail.com

• **PEPE BODEGA**
Restaurant
9 rue du Maréchal Leclerc

Changements

→ **Nouvelle adresse**
• **ACCENT CHIC COIFFEUR**
18 rue du Four
☎ 02 40 23 42 14

→ **Nouveau propriétaire**
• **THE WAVE**
(anciennement Rouge Horizon)
Restaurant
7 quai Saint-Pierre
☎ 02 40 23 45 54

Inauguration de la stèle et de la *Promenade René Leroux*



POUR RENDRE HOMMAGE À SON TRAVAIL
ACCOMPLI POUR LA COLLECTIVITÉ ET ÉGALEMENT POUR
LE PORT DE LA TURBALLE, LA MUNICIPALITÉ A DONNÉ LE NOM
DE L'ANCIEN MAIRE, CONSEILLER GÉNÉRAL ET DÉPUTÉ RENÉ
LEROUX À LA NOUVELLE PROMENADE MENANT AU PHARE.

Ainsi 2 plaques et une stèle en acier Corten le représentant ont été installées. « *Homme politique de gauche, né le 23 mars 1952 et décédé le 30 mai 2018, il aura marqué toute une génération de Turballais tout en défendant sa commune et son port. Il avait d'ailleurs participé aux réunions de travail sur l'implantation du parc éolien en mer. Il y voyait dans cette nouvelle activité, d'importantes retombées économiques* » précise le Maire. Les élus du département lui ont également rendu hommage lors de leurs discours. Madame LEROUX et ses enfants, présents lors de l'inauguration, ont remercié chaleureusement le geste de la collectivité.

« Se faire plaisir à l'apéritif sans culpabiliser »

CONVIVIALITÉ, PARTAGE ET PLAISIR

Voici ce que répondent 95% des Français quand on les interroge sur ce qu'évoque pour eux l'apéritif. Alors comment conserver ce moment de plaisir sans renoncer à son équilibre alimentaire ? En partenariat avec la MCRN, le Centre Communal d'Action Sociale propose des astuces et des conseils pour se faire plaisir sans culpabiliser. Une diététicienne dévoilera comment concocter un apéritif peu calorique. Cet atelier est proposé le 23 mai 2023 en matinée au Foyer des Vignes.

Inscription auprès du C.C.A.S. :
02 40 11 88 72 - ccas@laturballe.fr



Pen-Bron : Un investisseur immobilier choisi

L'ANNONCE A ÉTÉ FAITE PAR
L'ASSOCIATION DES ŒUVRES
DE PEN-BON À LA MI-FÉVRIER
ET C'EST LE GROUPE VINCI
IMMOBILIER QUI SERA LE
NOUVEAU PROPRIÉTAIRE DU SITE.

En vente depuis 2020, ce lieu emblématique de La Turballe va retrouver de nouvelles vocations dans le « *respect fidèle des valeurs humaines qui fondent les Œuvres de Pen-Bron* » explique Gérard ESTIVAL, Président de l'association. Vinci immobilier a déjà quelques idées avec un hôtel, une résidence locative de tourisme, des services pour les aidants, de l'hébergement pour les saisonniers, etc. Le projet de réhabilitation complète du site sera présenté à la population turballaise en fin d'année.

VIE COMMUNALE

CIMETIÈRES

CONCESSIONS ABANDONNÉES

La commune de La Turballe va prochainement lancer une procédure de reprise des concessions abandonnées du cimetière de Trescalan.



Cette procédure se déroule de la façon suivante :

- État d'abandon constaté par procès-verbal
- Avis du constat d'abandon notifié aux descendants si connus ou affiché à la mairie et à la porte du cimetière
- 3 affichages successifs à la porte en mairie et à la porte du cimetière
- Décision de reprise des concessions à l'issue d'un délai d'un an suivant l'accomplissement des publicités (affichage)
- Enlèvement des matériels et exhumation des restes qui seront déposés à l'ossuaire.

La liste des concessions concernées sera disponibles sur le site dédié aux cimetières

cimetiere.gescime.com/la-turballe-cimetiere-4421



CONCESSIONS ÉCHUES

La liste des concessions arrivées à échéance est également disponible sur le site dédié aux cimetières. Des reprises administratives seront également programmées.

Renseignements administratifs :

Les renseignements détenus par le service cimetière, notamment pour les concessions centenaires et trentenaires prises avant 2002, sont très succincts. Ils se limitent à un nom et prénom, une adresse de type « le bourg ».

Dans le cadre du renouvellement de la concession, un courrier est adressé au concessionnaire. Trop souvent les lettres reviennent en Mairie avec la mention « n'habite pas à l'adresse indiquée ».

Le service cimetière se tient à la disposition des usagers pour vérifier les informations détenues et les modifier et/ou compléter, notamment au niveau des adresses et ayants-droits.

Service Cimetière

☎ 02 40 11 88 00 - ✉ etatcivil@laturballe.fr

Conseil municipal

LES PROCHAINES DATES 2023

23 mai et 4 juillet



Retrouvez tous les conseils municipaux sur la chaîne « Ville de La Turballe »

Les comptes-rendus des conseils municipaux sont disponibles en mairie et sur laturballe.fr

Sens unique et zone 30

DEUX RUES ONT ÉTÉ MISES EN SENS UNIQUE :

La rue de la Mairie dans le sens entrant et la rue du Croisic dans le sens sortant. En plus d'assurer la sécurité voiture/vélo, cette modification permet la création de nombreuses places de stationnement.

La rue de Bellevue et la partie communale du boulevard Belmont passent en zone 30. Un marquage au sol indique les zones 30 et les « stop » seront supprimés et remplacés par une priorité à droite afin de respecter la vitesse réglementaire et susciter la vigilance des conducteurs.



PLACES DE PARKING SUPPLÉMENTAIRES

PAROLE DES ÉLUS

Groupe majoritaire

DÉCIDER, C'EST PRÉVOIR ET S'ADAPTER !

Force est de constater que la difficile situation internationale qui fait suite à deux années de crise sanitaire et sociale a des conséquences sur la vie de chacune et chacun d'entre vous. Avec une inflation à +6,2% sur un an, la vie quotidienne est de plus en plus difficile pour nombre de concitoyens avec des factures énergétiques et alimentaires qui explosent.

Nous, élus, devons aussi prendre en compte cette réalité dans la conduite des affaires communales et nous interroger sur les orientations et priorités à fixer pour la seconde partie du mandat, tout en respectant l'engagement pris de ne pas augmenter la part communale des taux des impôts locaux.

Nous maintenons pour 2023 un rythme soutenu d'investissements mais une augmentation des coûts de fonctionnement (évolution des salaires, augmentation des coûts énergétiques, des

fournitures et de l'alimentaire au cours de l'année, etc.) pourrait nous conduire à une révision des ambitions actuellement affichées. Voir la réalité en face et modifier le cap, ce n'est pas se renier : c'est agir et décider en responsabilité.

Alors même que la population turballaise va dépasser au cours de l'année 5 000 habitants, investir c'est, entre autres, relever les défis d'une transition climatique nécessaire en effectuant des travaux permettant la rénovation des bâtiments communaux, c'est travailler à la protection de notre environnement, à l'amélioration de notre cadre de vie et au maintien des services dus à la population.

En conclusion, investir pour la commune, c'est se projeter dans l'avenir en prenant les décisions de gestion nécessaires face aux incertitudes du monde actuel.

Groupe minoritaire

VIGILANCE ET PREVOYANCE : LES GRANDS OUBLIÉS DE LA MAJORITÉ ?

Le Plan Pluriannuel d'Investissements, présenté lors du débat d'orientation budgétaire, fait état d'un prévisionnel de dépenses d'investissement de plus de 13 M€ d'ici la fin du mandat.

Lors de la séance du Conseil Municipal du 28 février, le budget primitif proposé, fait apparaître un excédent pour l'année 2022 de 2,2 M€, inférieur de 0,8 M€ à celui de 2021. Ceci est dû principalement au déficit d'investissement de 1,7 M€ constaté en 2022.

Pour l'année 2023, les recettes réelles d'investissement (4,6 M€) sont inférieures aux dépenses réelles prévues (7,5 M€). Pour compenser cette différence, l'équilibre se fera entre-autre par le versement de la section de fonctionnement d'un montant de 2,2 M€ correspondant au résultat engendré en 2022. La Majorité actuelle aura donc

à mi-mandat englouti la vente du camping ainsi que la vente des anciens ateliers municipaux soit plus de 6 M€.

Qu'en sera-t-il demain ? L'effet vente du camping sera nul. Le budget de fonctionnement génèrera une marge brute juste suffisante pour assurer le remboursement de la dette et quelques investissements courants. Alors que va-t-il se passer ? Comme nous l'écrivions dans le magazine de février 2022, la majorité n'aura d'autres choix que de ne pas réaliser ses projets ou d'avoir recours à l'emprunt ou d'augmenter les impôts.

La majorité compte sans doute sur la vente du VVF. C'est loin d'être fait puisque aucune proposition sérieuse n'a encore été formulée. Elle se fait mener « par le bout de nez » par le potentiel acquéreur qui abuse manifestement de la situation.

AGENDA

Avril-Juin

VISITES - AU GRÉ DES VENTS

Sur réservation à l'Office de tourisme
La Baule - Presqu'île de Guérande

☎ 02 40 24 34 44

📍 augredesvents44.fr

Du 4 avril au 24 juin

EXPOSITION EMMANUEL GUIBERT

Bibliothèque Anita Conti
Découvrez les planches de bande dessinée de l'artiste.

📍 laturballe.fr

Du 8 avril au 8 mai

PARCOURS ARTISTIQUE

Centre-ville
Une dizaine de commerçants accueillent chacun 1 artiste.

📍 laturballe.fr

17, 20 & 24 avril

DÉCOUVERTE DU MANDALA

(Ateliers enfants)

9h30 / Centre culturel Saint-Pierre

☎ 06 70 06 86 30

✉ brigitte@colorelavi.fr

Mardi 18 avril 2023

COLLECTE DE SANG

16h-20h30 / Complexe sportif
→ sur RDV 📍 sante.fr

Jeudi 20 avril

ENTRE EAU DOUCE ET EAU SALÉE

10h / Avenue de la République

Jeudis : 20 avril, 27 mai & 11 juin

ANIMATION FLAMENCO

18h-19h / Foyer des Vignes

☎ 06 83 12 07 70

Du 21 au 23 avril

WEEK-END THÉÂTRE

21 et 22 à 20h30 - 23 à 15h
Complexe sportif - Salle A - 8€

☎ 02 40 24 34 44

📍 labaule-guerande.com

Dimanche 23 avril

DISTRIBUTION DES PLANTS

8h30-12h / Parking du Super U

Du 24 au 28 avril

STAGE DE YOGA

10h30-12h30 / Complexe sportif

☎ 06 81 00 75 61

Vendredi 28 avril
DE LA TABLE AU CINÉ

18h / Cinéma Atlantic

☎ 02 40 11 79 09

Samedi 29 & dimanche 30 avril

HORS CADRE - Festival Street Art

Sam. : 14h30-18h / Dim. : 10h-17h

Place du Marché

Création en direct, espace de
création libre ouvert à tous, rallye
photo, ateliers...

📍 laturballe.fr

Samedi 29 avril
L'ARRIÈRE-SAISON

20h30 / Salle de Kerhuel - Prix libre

☎ 06 74 40 71 46

Dimanche 30 avril

CHAMPIONNAT INTER LIGUE
DE SAUVETAGE CÔTIER

8h-17h / Plage des Bretons

✉ asca44fss@gmail.com

Jeudi 4 mai

CONFÉRENCE « LA GÉNÉALOGIE »

18h / Salle Foyer des Vignes

📍 avf.asso.fr/la-turballe-piriac

4 mai & 1^{er} juin

REPAIR CAFÉ

18h-20h - 12 place du Marché

☎ 06 87 85 96 72

Vendredi 7 mai

VIDE-GRENIERS

9h-18h / Parking Super U

☎ 06 83 85 50 98

Samedi 13 mai

JOUÉ LE JEU

10h-19h / Boulevard Famchon
Structures gonflables, jeux de
société, jeux en bois, arcade...

📍 laturballe.fr

DON & TROC AUX PLANTES

15h-17h30 / 12 Place du marché

📍 leplanb-laturballe.fr

Dimanche 14 mai

RÉPÉTITION PUBLIQUE DE
STROLLAD AN TOUR ILIZ

11h30 / Complexe sportif - salle A

✉ contact@strollad.fr

VIDE-GRENIERS

Parking du Super U

✉ steredennvor@gmail.com

PORTE OUVERTE DU CLUB
D'AÉROMODÉLISME

10h-17h / Ile de la Pâtur - Route
de Saint-Molf

📍 presquile-aeromodelisme.fr

Vendredi 19 mai

LES MATINÉES TURBALLAISES

9h-13h / Rue Maréchal Leclerc

📍 aimons-laturballe.fr

Samedi 20 & dimanche 21 mai

LES JOURNÉES EUROPÉENNES
DES MOULINS

Sam. 14h30-17h30 / Dim. 10h30-12h &
14h30-17h30 / Route de Saint-Molf

- Prix libre

📍 augredesvents44.fr

Samedi 27 & dimanche 28 mai

CONCOURS DE TIR À L'ARC

8h30-20h / Domaine de Bréhet

☎ 06 26 85 60 05

Vendredi 2 juin

EXPOSITION GÉNÉALOGIE

10h-18h / Salle François-Marie Lebrun

📍 avf.asso.fr/la-turballe-piriac

Du 2 au 4 juin

SAILTICA FISHING

9h-19h / Plage des Bretons et port

☎ 02 40 62 80 05

Samedi 3 juin

CONCOURS FÉDÉRAL DE
SURFCASTING

15h-19h / Plage des Bretons

- 12€ - Jeunes : 5€

☎ 06 75 05 30 63

TOURNOIS DE PÉTANQUE

Jet du but 14h30 / complexe sportif

Inscription sur place - 4 €

☎ 06 48 75 55 63

TOURNOIS U11 ET U13

Complexe sportif

Dimanche 4 juin

VIDE-GRENIERS

9h-18h / Parking Super U

☎ 06 45 30 90 70